

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

|                   |                                           |           |
|-------------------|-------------------------------------------|-----------|
| ABONNEMENT ANNUEL | { France et Colonies Françaises . . . . . | 15 francs |
|                   | Etranger.. . . .                          | 20 —      |

2.607 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 12 Novembre, à 20 h. 30

#### 1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Schmitt (Adrien), 56, quai Pierre-Scize, Lyon (5<sup>e</sup>), parrains MM. Duroussay et Josserand. — M. Danthony (Théodore), 39, rue Villon, Lyon-Monplaisir, parrains MM. Duroussay et Josserand. — M. Allegatière (Louis), 135, avenue de Saxe, Lyon, parrains MM. Pouchet et Josserand. — M. Uny (Raoul), 22, rue Sergent-Blandan, Lyon, parrains MM. Riel et Josserand. — M. Loiseau, pharmacien, à Brou (Eure-et-Loir), parrains MM. Tronchet et Nétien. — M. Le Coarer, château de Brézins, Isère, *Coléoptères*, *Paléontologie*, parrains MM. F. Roman et Viret. — M. Micaud (Fernand), 7, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, parrains MM. Passot et Lacombe. — M. Lair (Marcel), 15, rue Puits-Gaillot, parrains MM. Frankauser et Guillemoz. — M. Decourt, facteur, Saint-Romain-de-Surieux (Isère). — M. Lécher (André), instituteur, Saint-Maurice-l'Exil (Isère), parrains MM. Claret et Duroussay. — M. Bertrand (L.), 20-23, rue Chalopin, Lyon, parrains MM. Cottave et Pouchet. — M<sup>me</sup> Paton (François), 14, rue de Saint-Cyr, Lyon, parrains M. et M<sup>lle</sup> Paton. — M. Barbier, 9, montée des Carmélites, Lyon. — M. Martin (Georges), 44, rue de Sèze, Lyon. — M. Tissot (René), 12, rue Noblemaire, Vénissieux (Rhône).

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 15 Juin

### Le rôle du coloris des ailes de « *Iris deserti* » dans le rapprochement des sexes

Par M. KARSAKOFF

Cette courte description ne présente qu'un supplément à l'article « Quelques observations sur une nouvelle Mante algérienne » paru dans les *Annales de la Société Linnéenne*, 1934. Une ♀ *Iris* ayant accompli sa dernière mue le 18 juin 1935, déjà dix jours plus tard (le 28 juin), manifesta une tendance d'accouplement avec l'un des ♂ de son espèce. Cette ♀ bien nourrie ne manifestait plus aucun mouvement agressif contre le ♂.

La journée était chaude ; à 11 h. 30 le thermomètre indiquait, au soleil, 41 degrés (dans ses nombreuses expériences le Dr STANDFOUSE a démontré que la haute température influence considérablement l'accouplement chez les Lépidoptères).

A 10 heures, le ♂ et ♀ *Iris* étaient placés dans une petite cage en bois recouverte de gaze. Soudain, la ♀ entr'ouvrit largement ses courts élytres déployant ses ailes de couleurs voyantes ornées de jaune, rouge-brique et d'une tache d'un beau brun aux reflets bleuâtres. Cette manœuvre se répéta plusieurs fois, puis elle fit quelques mouvements vers le ♂, allongeant les derniers anneaux de l'abdomen et entr'ouvrant ses organes génitaux.

Par un vol rapide le ♂ atteint sa compagne et resta accroché sur elle de 11 h. 30 jusqu'à 12 h. 5 en touchant le pronotum et la tête de la ♀ avec ses longues antennes. La ♀ ne manifesta aucune tendance à le dévorer, ce qui arrive quotidiennement chez d'autres espèces.

Certaines autres Mantides du désert (ex. *Rivetina fasciata*, *Fischiera*) ont aussi les ailes courtes mais colorées en teintes violacées sombres et marbrées présentant un contraste frappant avec le coloris extérieur mimétique. Ainsi, il est à constater que les teintes contrastées des ailes intérieures des Mantes jouent non seulement un certain rôle de défense en fascinant leurs ennemis, mais aussi surtout un rôle considérable dans le rapprochement des sexes, permettant à ces insectes de se reconnaître et de se retrouver plus facilement à certaines distances.

Le coloris par contraste, coloris éclair ou « flash color » des auteurs anglais, est très répandu parmi beaucoup d'oiseaux du désert nord-africain comme Court-vite isabel, Sirli, Outarde houbare, et autres (voir *Les Vertébrés du Sahara*, L. LAVAUDEN, Tunis, 1926), et, peut-être, joue le même rôle que chez les *Iris deserti* et autres.

Séance du 16 Octobre

### Effets des piqûres d'Hyménoptères aculéates

Par M. le Dr M. REY

M. le Dr REY, assistant de zoologie à la Faculté des Sciences, vient de soutenir, auprès de la Faculté de Lyon, une thèse de médecine sur l'« Effet des piqûres d'hyménoptères aculéates ». Ce travail présente un certain intérêt pour les entomologistes et les apiculteurs. Dans la partie médicale, M. REY cherche à démontrer que la plupart des accidents graves, dus à des piqûres de guêpes ou d'abeilles, sont imputables à une sensibilité allergique de la

victime beaucoup plus qu'à l'action toxique proprement dite du venin. M. REY a mis en évidence des réactions secondaires, précoces et tardives, qui s'apparentent à la maladie du sérum et dont la nature allergique est certaine.

C'est surtout la partie scientifique de ce travail qui nous intéresse. Alors que la plupart des auteurs ont prétendu que les stylets des vespides sont lisses et que pour cette raison les guêpes peuvent retirer leur aiguillon de la plaie, M. REY a reconnu la présence de barbelures plus ou moins fortes sur l'aiguillon de toutes les guêpes communes. D'après lui l'abeille laisse son dard dans la plaie par le fait que l'organe tout entier pénètre dans la peau y compris le gorgeret ; alors que les guêpes piquent avec leurs seuls stylets qu'elles peuvent retirer en se servant du gorgeret comme point d'appui. Les piqûres des hyménoptères seraient toutes intra-dermiques, l'aiguillon n'atteindrait jamais le tissu sous-cutané ; du moins chez l'homme ; cependant le venin pourrait passer dans le sang et provoquer des réactions générales lorsque l'appareil vulnérant rencontrerait un vaisseau du derme.

M. REY indique comme remède aux piqûres l'application locale immédiate de solution de Bonain<sup>1</sup> ; ce topique calmerait presque instantanément la douleur et diminuerait ou ferait disparaître les réactions locales.

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du 12 Octobre

### Les phénomènes de solifluxion dans le Bassin parisien d'après l'abbé Breuil

Par le chanoine MARTIN

Un article récent de M. le Professeur H. BREUIL, dans la *Revue de Géographie physique et de Géologie dynamique*, volume VII, fasc. 4, p. 269-334, avec un atlas de coupes de 51 figures dans le texte et 7 planches hors texte, m'a paru mériter l'attention de la Section d'anthropologie, de biologie et d'histoire naturelle générale. Il est intitulé : « De l'importance de la solifluxion dans l'étude des terrains quaternaires de la France et des pays voisins. » En réalité il ne s'agit que de certaines régions de la France et de l'Angleterre. Ses coupes les plus nombreuses sont relatives aux vallées de la Somme et de la Seine, les autres ont été relevées dans le sud-ouest de l'Angleterre qui, d'un point de vue géologique, peut être légitimement annexé au bassin parisien.

D'après l'éminent préhistorien, partisan des quatre glaciations de Penck et Brüchner, chaque époque glaciaire aurait vu se former des nappes de solifluxion, plus ou moins importantes, qu'il désigne par les lettres S<sub>1</sub>, S<sub>2</sub>, S<sub>3</sub>, S<sub>4</sub>. Des processus fluviaux et éoliens auraient recouvert les nappes solifluées de dépôts désignés par les lettres F<sub>1</sub>, F<sub>2</sub>, F<sub>3</sub> et L<sub>1</sub>, L<sub>2</sub>, L<sub>3</sub>. Ces couches alluviales et limoneuses seraient interglaciaires. Ainsi au Gunzien, se produisit la solifluxion S<sub>1</sub>, aux dépens de la terrasse de 60 mètres et descendant jusqu'au niveau de 45 mètres.

Durant l'interglaciaire Gunz-Mindel, se seraient déposés les graviers et

<sup>1</sup> La solution de BONAIN a la composition suivante :

|                                    |   |                |
|------------------------------------|---|----------------|
| Phénol. . . . .                    | { | aa : gramme.   |
| Menthol . . . . .                  |   |                |
| Chlorhydrate de cocaïne . . . . .  |   |                |
| Chlorhydrate d'adrénaline. . . . . |   | 1 milligramme. |